

Finances

Dans le domaine légal des finances, les exigences légales en matière de finances sont élaborées en fonction des besoins des clients. Ce domaine légal est complété par les exigences spécifiques choisies par les clients.



Un extrait au niveau fédéral à partir de notre base de données:

- Loi fédérale complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, 220)
- Mehrwertsteuergesetz (MWSTG, 641.20)
- Loi sur les douanes (LD, 631.0)
- Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD, 642.11)
- Loi sur la fusion (LFus, 221.301)
- Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP, 281.1)
- Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA, 642.21)
- Ordonnance concernant la tenue et la conservation des livres de comptes (Olico, 221.431)